



ANSSI

Agence nationale de la  
sécurité des systèmes  
d'information

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 juin 2010

### SSTIC 2010 : le défi de l'ANSSI aux experts en sécurité informatique

**La 8<sup>ème</sup> édition du Symposium sur la sécurité des technologies de l'information et des communications (SSTIC) s'est tenue à Rennes les 9, 10 et 11 juin 2010. Partenaire du SSTIC depuis plusieurs années, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) y a tenu un rôle remarqué en proposant le défi technique de cette édition. Une occasion supplémentaire pour l'Agence de partager son expertise, d'encourager l'émulation sur les problématiques de sécurité des systèmes d'information et d'attirer l'attention sur sa campagne de recrutement.**

Depuis 2003, le SSTIC rassemble à Rennes des experts en sécurité des systèmes d'information pour trois jours de conférences techniques, mais aussi juridiques et stratégiques. Partenaire institutionnel régulier du symposium, l'ANSSI y propose chaque année des conférences au cours desquelles elle fait part de ses travaux.

Pour l'édition 2010, l'ANSSI a souhaité renforcer sa contribution au SSTIC en proposant le défi technique et en participant au jury. Ce défi, qui portait sur une plateforme mobile (Android), faisait appel à des compétences techniques variées<sup>1</sup>. Les experts de l'ANSSI estiment que les solutions rédigées par les participants proposent un éventail de techniques originales couvrant l'ensemble des difficultés<sup>2</sup>.

Olivier Grumelard, sous-directeur du centre opérationnel de la sécurité des systèmes d'information (COSSI) à l'ANSSI, explique le choix de ce défi : « *Les plateformes mobiles restent insuffisamment étudiées alors même que leurs usages se multiplient. Nous espérons que le thème du défi du SSTIC 2010 lancé par l'ANSSI contribuera à stimuler l'intérêt de la communauté française de la sécurité informatique pour ces technologies en plein essor.* »

Le SSTIC 2010 a enfin été l'occasion pour l'Agence de mieux se faire connaître des acteurs français en pointe sur la SSI. Lors de la conférence de clôture, Patrick Pailloux, directeur général de l'ANSSI, a présenté sa vision de la cyberdéfense. Il a rappelé les menaces sur la sécurité des systèmes d'information et expliqué comment l'Agence relève au quotidien les défis de la cybersécurité.

Patrick Pailloux déclare ainsi que « *les attaques informatiques représentent une menace qui n'a rien de virtuel. L'ANSSI travaille à la prévention de ces menaces et à l'élaboration et la mise en œuvre de réponses concrètes.* »

Annonçant la croissance de l'Agence et l'ouverture de 40 nouveaux postes cette année, le directeur général envoie un message clair à la communauté de la SSI : « *J'invite les experts en sécurité informatique qui veulent contribuer à ces réponses à nous rejoindre pour participer activement à la cyberdéfense française.* »<sup>3</sup>

#### Références :

[1] Le défi proposé par l'ANSSI consistait à analyser un fichier image de la mémoire d'un téléphone Android pour y retrouver une adresse mél. Sa résolution nécessitait d'extraire les informations pertinentes de la mémoire, résoudre des problèmes cryptographiques et enfin analyser des applications Android.

[2] Consultez le défi et ses réponses sur le site du SSTIC : <http://communaute.sstic.org/ChallengeSSTIC2010>

[3] Toutes les annonces de l'ANSSI : <http://www.ssi.gouv.fr/emploi>

#### À propos de l'ANSSI :

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n° 2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale.

L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité du Premier ministre.

Pour en savoir plus sur l'ANSSI et ses missions, rendez-vous sur [www.ssi.gouv.fr](http://www.ssi.gouv.fr).

#### Contact presse :

Pôle communication de l'ANSSI : +33 (0)1 71 75 84 04 – communication [at] ssi.gouv.fr